

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 30 Juin 2011 qui font apparaître un actif net de 6.871.664 D pour un capital social de 6.721.100 D et une valeur liquidative égale à 102^d,240 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 30 Juin 2011 sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 30 Juin 2011.

Observations post-conclusion :

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

- Au 30 Juin 2011, la société « FINACorp Obligataire SICAV » emploie 14,54% de son actif net en titres garantis (Certificats de dépôts) par la Banque de Tunisie « BT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
MANAGING PARTNER
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 495 855	4 647 687	5 692 183
a- Actions et valeurs assimilées		333 560	286 790	205 840
b- Obligations et valeurs assimilées		3 812 094	2 958 075	4 108 839
c- Emprunts d'état		1 350 201	1 402 822	1 377 504
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS	AC2	1 394 686	1 242 956	1 540 472
a- Placements monétaires		999 299	0	1 189 533
b- Disponibilités		395 387	1 242 956	350 939
Créances d'exploitations	AC3	0	0	0
Autres actifs	AC4	0	-1	0
TOTAL ACTIFS		6 890 541	5 890 642	7 232 654
-				
<u>PASSIFS</u>		<u>18 877</u>	<u>20 171</u>	<u>27 290</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	15 603	14 361	17 489
Autres créditeurs divers	PA2	3 274	5 810	9 801
<u>ACTIF NET</u>		<u>6 871 664</u>	<u>5 870 470</u>	<u>7 205 364</u>
Capital	CP1	6 748 951	5 749 277	6 954 572
Sommes distribuables		122 714	121 193	250 792
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		33	5	6
b- Sommes distribuables de l'exercice		114 095	118 041	215 528
c- Régul. Résultat distribuables de la période		8 585	3 147	35 258
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 890 541	5 890 642	7 232 654

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période	Période	Période	Période	Période
		du 01.04.11 au 30.06.11	du 01.01.11 au 30.06.11	du 01.04.10 au 30.06.10	du 01.01.10 au 30.06.10	du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	62 220	121 539	79 274	126 281	240 099
a- Dividendes		4 000	4 000	30 340	30 340	30 340
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		44 717	90 682	34 907	68 042	153 505
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		13 503	26 857	14 026	27 899	56 254
Revenus des placements monétaires	PR2	6 867	20 404	7 144	15 883	27 006
Total des revenus des placements		69 087	141 943	86 418	142 164	267 105
Charges de gestion des placements	CH 1	-11 190	-22 086	-9 948	-18 745	-40 335
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		57 897	119 857	76 470	123 419	226 770
Autres produits	PR 3	17	19	0	0	40
Autres charges	CH 2	-2 848	-5 780	-2 799	-5 378	-11 283
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 066	114 095	73 671	118 041	215 528
Régularisation du résultat d'exploitation		9 119	8 585	-711	3 147	35 258
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		64 185	122 681	72 960	121 188	250 786
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-9 119	-8 585	711	-3 147	-35 258
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-4 419	-4 353	-6 249	-6 436	1 651
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1 651	2 362	-16 390	-13 987	-3 807
Frais de négociation		0	0	0	0	-14
RESULTAT NET DE LA PERIODE		52 298	112 104	51 033	97 618	213 358

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.04.11 au 30.06.11	Période du 01.01.11 au 30.06.11	Période du 01.04.10 au 30.06.10	Période du 01.01.10 au 30.06.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	52 298	112 104	51 033	97 618	213 358
a- Résultat d'exploitation	55 066	114 095	73 671	118 041	215 528
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-4 419	-4 353	-6 249	-6 436	1 651
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	1 651	2 362	-16 390	-13 987	-3 807
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	-14
Distributions de dividendes	-193 418	-193 418	-237 274	-237 274	-237 274
Transactions sur le capital	158 438	-252 386	108 533	781 298	2 000 452
a- Souscriptions	4 862 980	8 170 912	5 341 696	8 266 195	20 140 523
- Capital	4 706 200	7 869 400	5 153 900	7 935 200	19 452 800
- Régularisation des sommes non distribuables	20 049	34 653	16 865	32 147	66 670
- Régularisation des sommes distribuables	136 731	266 859	170 931	298 848	621 052
b- Rachats	4 704 542	8 423 298	5 233 163	7 484 897	18 140 071
- Capital	4 514 100	8 071 500	5 050 900	7 193 100	17 526 900
- Régularisation des sommes non distribuables	19 770	36 184	16 352	28 082	59 363
- Régularisation des sommes distribuables	170 673	315 614	165 911	263 716	553 807
VARIATION DE L'ACTIF NET	17 318	-333 700	-77 708	641 642	1 976 536
ACTIF NET					
a- Début de période	6 854 346	7 205 364	5 948 179	5 228 828	5 228 828
b- Fin de période	6 871 664	6 871 664	5 870 470	5 870 470	7 205 364
NOMBRE D' ACTIONS					
a- Début de période	65 290	69 232	56 364	49 973	49 973
b- Fin de période	67 211	67 211	57 394	57 394	69 232
VALEUR LIQUIDATIVE	102,240	102,240	102,283	102,283	104,075
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,358%	3,463%	3,269%	3,388%	3,393%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2011, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles qu' approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**AC1 : Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011 à **5 495 855 DT** contre **4 647 687 DT** à la même période une année auparavant et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2011	% de l'actif Net
BTA	1 280	1 333 582.400	1 350 201.359	19.65
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782.400	1 136 701.085	16.54
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800.000	213 500.274	3.11
Obligations des sociétés	47 950	3 723 819.500	3 812 094.290	55.48
AB 2008	3 000	255 000.000	256 599.672	3.73
AB 2009 SUB	1 150	107 329.500	110 842.380	1.61
ALEAS 2009 SUB	3 000	300 000.000	305 677.808	4.45
ATL 2008/1	3 000	120 000.000	120 545.574	1.75
ATL 2009/2	1 000	100 000.000	103 210.411	1.50
ATL 2009/3	500	040 000.000	040 822.246	0.59
ATL 2010/1	2 500	250 000.000	259 378.082	3.77
ATL 2010/2	1 000	100 000.000	102 206.027	1.49
BTE 2010	3 500	350 000.000	362 879.617	5.28
CIL 2007/2	1 500	060 000.000	061 102.685	0.89
CIL 2009/3	2 000	160 000.000	162 816.877	2.37
CIL 2010/1	2 000	200 000.000	207 732.602	3.02
CIL 2010/2	1 000	100 000.000	102 827.398	1.50
HL 2008/1	3 000	120 000.000	120 904.918	1.76
HL 2009/1	1 600	128 000.000	133 291.134	1.94
HL 2010/1	1 600	128 000.000	128 190.951	1.87
STB 2010/1	3 000	279 990.000	283 233.600	4.12
TLS 2008/1	3 000	120 000.000	120 017.050	1.75
TLS 2009 SUB	1 600	128 000.000	132 422.418	1.93
TLS 2010/2	2 000	200 000.000	205 324.931	2.99
UIB 2009/1	2 500	237 500.000	248 127.767	3.61
UNIFACTOR 2008	3 500	140 000.000	142 168.087	2.07
UNIFACTOR 2010	1 000	100 000.000	101 772.055	1.48
Titres OPCVM	3 250	336 261.000	333 559.500	4.85
GO SICAV	1 750	179 404.500	176 389.500	2.57
IOS SICAV	1 500	156 856.500	157 170.000	2.29
TOTAL		5 393 662.900	5 495 855.149	79.98

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 30/06/2011 un niveau de 999 299 DT et sont détaillés comme suit :

Désignation	Date d'Acquisition	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 30/06/2011	% l'Actif Net
Certificats de dépôts				
CD BT 28.06.11 4,51%	28/06/2011	998 999.032	999 299.059	14,54 %
TOTAL		998 999.032	999 299.059	14,54 %

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010
Avoir en banque	332 140	1 227 896
Sommes à encaisser	60 000	5 919
Sommes à régler	-18	-18
Intérêt sur DAV	3 265	9 159
Total	395 387	1 242 956

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 62 220 DT pour la période allant du 01-04-2011 au 30-06-2011 contre 79 274 DT à la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-04-2011	Période du 01-04-2010
	Au 30-06-2011	Au 30-06-2010
Dividendes des OPCVM	4 000	30 340
Revenu des Obligations et valeurs assimilées		
- Intérêt	44 717	34 907
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
- Intérêt	13 503	14 026
Total	62 220	79 274

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 6 867 DT pour la période allant du 01-04-2011 au 30-06-2010 contre 7 144 DT pour le deuxième trimestre de l'année précédente. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-04-2011	Période du 01-04-2010
	Au 30-06-2011	Au 30-06-2010
Intérêt sur placement monétaire (Certificats de dépôts)	3 026	0
Intérêt sur compte de dépôt*	3 841	7 144
Total	6 867	7 144

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	Solde au 30-06-2011	Solde au 30-06-2010
AC4 : Autres Actifs		
R à S sur BTA	0.00	1
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais de gestionnaires	9 113	9 066
Frais de dépositaire	6 490	5 296
Total	15 603	14 361
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs	2 480	3 381
Autres Créditeurs (CMF)	499	515
R à S sur commission gestionnaire	295	1 914
Total	3 274	5 810

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	Période du 01-04-2011 au 30-06-2011	Période du 01-04-2010 au 30-06-2010
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	9 113	9 066
Rémunération du dépositaire	2 077	883
Total	11 190	9 948
CH2 : Autres Charges		

Rémunération du CAC	1 247	1 247
Redevance CMF	1 545	1 537
Charges diverses	57	16
Total	2 848	2 799
PR3 : Autres Produits		
Autres Produits	17	0

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2010	
* Montant	6 923 200
* Nombre de Titres	69 232
* Nombre d'actionnaires	162
Souscription réalisées	
* Montant	7 869 400
* Nombre de titres émis	78 694
Rachats effectués	
* Montant	8 071 500
* Nombre de titres rachetés	80 715
Capital au 30-06-2011	
* Montant	6 721 100
* Nombre de Titres	67 211
* Nombre d'actionnaires	179

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2010	6 954 572	6 954 572
<i>Souscription de la période</i>	7 869 400	7 869 400
<i>Rachat de la Période</i>	-8 071 500	-8 071 500
Autres Mouvements	-3 521	119 192
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négociation</i>	-1 991	- 1 991
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	-1 530	- 1 530
<i>Sommes distribuables</i>		122 714
Capital Fin de période au 30-06-2011	6 748 951	6 871 664

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 30/06/2011 s'élèvent à 19 136 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services la rémunération du dépositaire au 30/06/2011 s'élève à 2.950 DT. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp S.A ».

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp S.A rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 025% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp » prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu